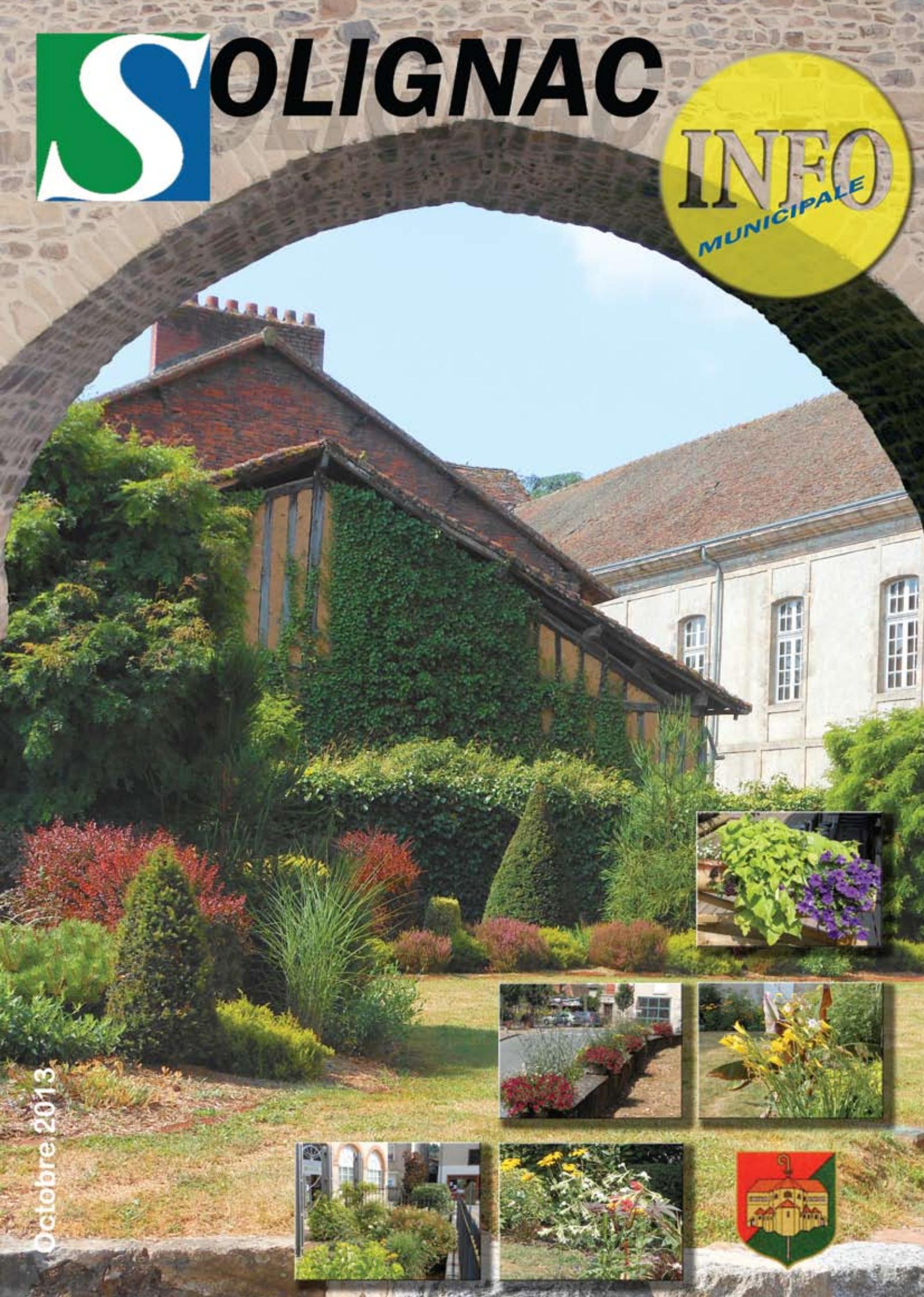


SOLIGNAC

INFO
MUNICIPALE



Octobre 2013

SOMMAIRE

• Le mot du Maire

P 1

- Un emploi d'avenir
- Fleurissement

P 2 et 3

- Pôle Jeunesse
- Atelier municipal

P 4 et 5

- Conseils municipaux
- Elections municipales 2014

P 6

- Etat civil

P 7

- En route pour l'école !
- Recherche de famille

P 8

- L'inauguration du Solilès

P 9

- Départ du Capitaine Rouchereau
- Bonne retraite, Béatrice !

P 10

- Coup de projecteur sur ...

P 11

- Calendrier des manifestations
- L'association de pêche
- Les ateliers mémoire

P 12, 13 & 14

- La fête des associations

P 15

- Les Jardins sonores de La Borie

P 16

- Les Marchés de Producteurs de Pays
- Le feu d'artifice

P 17

- L'Accueil de Loisirs
- Le Foyer des Aînés

P 18

- Le Festival 1001 notes

Commission de rédaction :
Yvette Aubisse, Anne-Marie Chatard, Robert Laffitte,
Fabrice Record, Colette Roubet

Responsable de la publication : Marie-Claude Naudon

Photos : Mairie de Solignac,
Gendarmerie de Solignac, Vincent Guédes,
Briance Loisirs, Christian Lainé,
association de pêche, Fondation La Borie,
1001 notes, Cabinet Spirale

Couverture : Alain Lafeuille

Conception
BUREAU DE DESSIN
D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 09 60 45 13 58 - Fax 05 55 70 32 84

Le mot du Maire



L'automne est bien arrivé, avec ses jours qui raccourcissent, ses matinées et soirées fraîches.

La rentrée des classes est déjà derrière nous. Elle s'est bien déroulée et cette année encore les employés municipaux ont, pendant l'été, procédé à la remise en état de certaines classes et effectué les travaux demandés par les enseignantes.

Des imprimantes en réseau ont été achetées et installées. Le bureau de la directrice de l'école Val de Briance, actuellement dans les locaux de la garderie, va être déplacé afin d'être plus isolé.

Le bilan de la saison d'été est des plus satisfaisants :

- l'ouverture des Jardins Sonores de la Borie a amené de nombreux visiteurs sur la commune,
 - l'ouverture du restaurant « Le Solilès » a satisfait le plus grand nombre,
 - les concerts 1001 notes ont attiré de nombreux adeptes,
- et le fleurissement de la commune est venu couronner tout cela.

Nous avons participé à la 55^{ème} campagne de fleurissement du département de la Haute-Vienne et nous avons obtenu le 1^{er} prix de notre catégorie (1001 à 5000 habitants) devant Nantiat et Condat sur Vienne.

Je tiens à féliciter notre jardinier Eric, aidé cette année par Mathieu recruté en « Emploi d'avenir » fin juin dernier, pour les belles réalisations florales sur la commune.

En ce qui concerne le célèbre vide-greniers de Solignac, je tiens à préciser que l'annulation n'a pas été décidée par la Municipalité mais par l'organisateur.

Concernant la place Georges Dubreuil, nous venons d'être informés que des fouilles complémentaires seront effectuées sur une petite partie, côté Foyer des aînés et Office de Tourisme, d'ici la fin de l'année ou début de l'autre.

Je vous rappelle qu'un marché hebdomadaire, installé suite à une enquête faite auprès de la population, est opérationnel tous les samedis matin sur la place Georges Dubreuil depuis le 13 avril dernier, de 8h30 à 13h. Les commerçants vous y attendent (poissons, légumes, fruits, fromages, œufs, vins, tisanes, conserves, saucissons, confitures, vêtements...). C'est un marché convivial, je vous encourage à le fréquenter.

La « Fête des Associations », installée dans les jardins de l'Abbaye principalement, a rencontré un beau succès. J'adresse toutes mes félicitations et mes remerciements aux présidents ou référents des associations ainsi qu'aux bénévoles qui les accompagnaient.

Toujours soucieuse, avec mon équipe, de vous apporter une meilleure qualité de vie, je vous souhaite une bonne lecture de ce Bulletin Municipal.

Bien cordialement.

Yvette AUBISSE

Un «emploi d'avenir» à Solignac



Permettre à un jeune d'avoir un emploi et de recevoir une formation professionnelle, tel est l'objectif de la création des « emplois d'avenir ».

Solignac, après avoir fait l'analyse des besoins de la commune, a voulu donner à un jeune la possibilité de sortir du chômage.

Le recrutement n'a pas été simple car il fallait bien définir le poste offert et prévoir la formation à apporter. Avec l'aide de la mission locale, cinq candidats ont été pressentis. Chacun a eu un entretien avec Madame le Maire et l'adjoint responsable des travaux. Enfin Matthieu SANCHEZ a été retenu et a débuté son activité le 25 juin 2013.

Il a été ainsi intégré à l'équipe des employés communaux et, compte tenu des températures que nous avons connues, il a participé à l'entretien du fleurissement de la commune sur les conseils d'Eric, mais il a aussi contribué à l'entretien général et à la propreté de la voirie. Son aide permet d'avoir, cette année encore, une commune agréablement fleurie et ainsi plus accueillante.

Nous souhaitons la bienvenue à Matthieu et nous allons lui permettre d'acquérir dès que possible une qualification, tremplin vers un emploi pérenne.



FLEURISSEMENT

Souvenez-vous, en 2012, notre commune s'était classée à la 3^{ème} place du **concours départemental de fleurissement**, dans la catégorie des villes et villages de 1 001 à 5 000 habitants.

Cette année, après une visite du bourg, le jury a présélectionné Solignac pour la finale, en compagnie de Châlus, Condat sur Vienne, Cussac, Magnac Laval, Nantiat, Saint Laurent sur Gorre et Veyrac.

Le palmarès nous est parvenu il y a quelques jours :

Solignac a remporté le 1^{er} prix de sa catégorie devant Nantiat et Condat sur Vienne.

Le résultat est, sans chauvinisme, amplement mérité. En vous promenant dans le village, vous avez eu l'occasion d'admirer les nombreuses compositions fleuries et les superbes parterres. Les touristes ont également beaucoup apprécié. Photos et vidéos sont parties à travers le pays et au-delà...

Cette récompense vient saluer le travail réalisé par les employés communaux, en particulier Eric GÉRARD. Madame le Maire et l'équipe municipale les remercient pour leur contribution à l'embellissement de notre cadre de vie, le rendant plus attractif.

PÔLE JEUNESSE



Le dossier pôle jeunesse arrive dans sa phase de réalisation.

Après un appel d'offres, c'est l'agence d'architecture « SPIRALE » de Limoges qui a été retenue, début avril, pour la maîtrise d'œuvre de ce projet municipal.

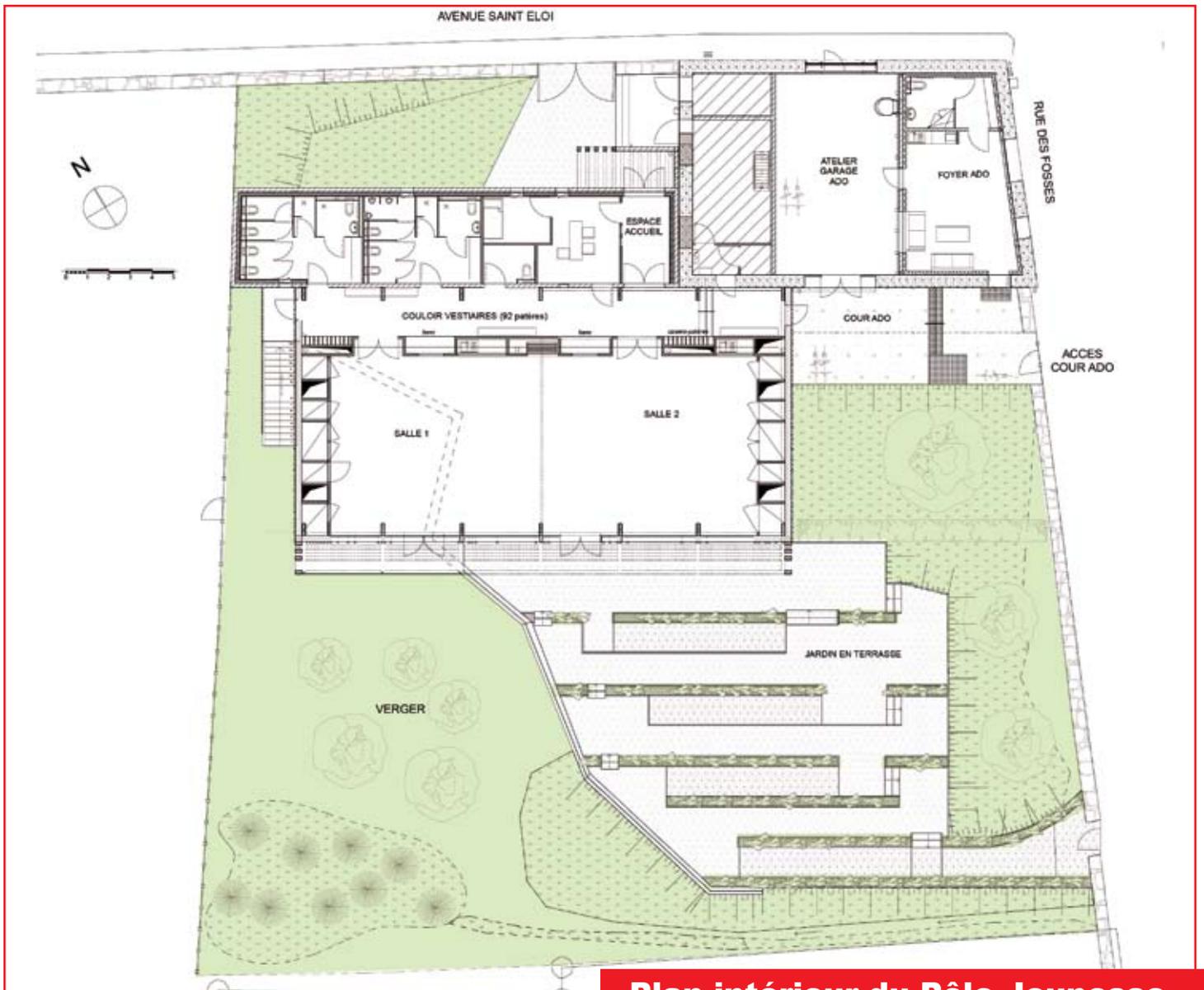
Dans les mois qui ont suivi, les différentes études ont permis l'émergence de l'esquisse du projet, puis d'élaborer l'avant-projet sommaire suivi de l'avant-projet définitif. Le permis de construire a été déposé.

Ces derniers mois, après avoir étudié les différentes options qui se présentent, nous avons fait les arbitrages nécessaires afin d'aboutir à une réalisation de qualité tout en priorisant la modération des coûts.

Nous en arrivons maintenant à la définition du projet de base et du dossier de consultation des entreprises, ce qui nous permet de lancer l'appel d'offres aux entreprises.

La phase d'étude terminée, celle des travaux pourra commencer début 2014 pour se terminer en fin d'année. De ce fait, l'Accueil de Loisirs des 6-14 ans pourra fonctionner dans des locaux dédiés, plus fonctionnels et règlementaires. Les périodes d'ouverture de l'Accueil de Loisirs pourront être élargies. D'autre part, « La Grange », réhabilitée en foyer, pourra accueillir nos 11-17 ans afin qu'ils partagent des activités et développent des projets avec l'aide d'un animateur professionnel.

Des informations vous seront données régulièrement sur l'avancée de ce projet important pour nos jeunes.



Plan intérieur du Pôle Jeunesse

Atelier municipal

Depuis début septembre, les agents techniques ont intégré le nouvel atelier municipal près de la gare.



Conseils municipaux : A retenir

25 juin 2013

Restauration du moulin : demande de subvention et signature convention ATEC : Lors du Conseil Municipal d'avril 2013, une délibération avait été approuvée afin de poursuivre la réalisation du projet et demander un phasage de l'opération sur plusieurs exercices.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de financement et autorise Madame le Maire à déposer le dossier de demandes de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Régional et à signer la convention avec l'ATEC.

Pôle Jeunesse : demande de subvention au Conseil Régional : Le Conseil Régional a lancé envers les collectivités des appels à projets pour la construction de bâtiments très performants énergétiquement. Nous pouvons prétendre à une aide pour la construction du Pôle Jeunesse. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à demander le soutien financier au Conseil Régional.

Augmentation des tarifs : cantine, garderie, gîtes

■ **Cantine et garderie périscolaire** : Pour l'année scolaire 2013-2014, le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les tarifs de cantine et de garderie.

■ **Gîtes municipaux** : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter au 1^{er} janvier 2014 les tarifs des gîtes de 2 %, sauf les tarifs mensuels et les tarifs week-ends qui restent inchangés.

	Gîte 1	Gîte 2	Gîtes 3, 4 et 5
Basse saison			
Autres périodes + vacances février	174	213	203
Moyenne saison			
13/04 au 6/07 - 31/08 au 28/09			
Vacances Toussaint + Noël	206	251	231
Haute saison			
6/07 au 20/07 - 24/08 au 31/08	260	343	296
Très haute saison			
20/07 au 24/08	269	363	318
Mensuel	488	525	520
Week end (hors juillet-août)			
- 2 jours (1 nuitée)	98	108	108
- 3 jours (2 nuitées)	124	134	134
- 4 jours (3 nuitées)	149	160	160

Mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi : La municipalité et l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Solignac ont réuni les familles des enfants qui n'ont pas de solution de garde pour les mercredis de l'année scolaire 2013-2014, suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires sur les communes de Condat et Boisseuil. Il a été décidé de mettre en place un accueil de loisirs le mercredi qui fonctionnera uniquement dans les salles de la garderie, la salle de motricité et le dortoir de la maternelle. Le fonctionnement de l'ALSH nécessitera l'embauche d'une directrice et de deux animateurs. Le tarif journalier par enfant a été fixé à 14€, avec un tarif dégressif pour 5 mercredis consécutifs, soit 56€. Le Conseil vote à l'unanimité la mise en place de l'ALSH le mercredi pendant l'année scolaire 2013-2014 et autorise Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la CAF.

Acquisition d'une parcelle de terrain à Leygat : poursuite du rétablissement du chemin de randonnée de La Borie : Le propriétaire d'un chemin situé à Leygat est d'accord pour céder à la commune 4 370 m² pour 2 000€. Cette acquisition permettra aux randonneurs de revenir du chemin de randonnée de La Borie jusqu'à Solignac (Gravataud) sans trop emprunter la route. Le Conseil vote, à l'unanimité, pour l'acquisition de ce chemin.

Toujours dans le cadre des chemins de randonnée, la commune propose d'échanger une parcelle de terrain contre un chemin communal qui avait été annexé par la SCI La Borie. Cet échange nécessitera une enquête publique. A l'unanimité, le Conseil autorise Madame le Maire à entreprendre les démarches pour l'échange de ces terrains.

Signature du bail de location avec le gérant du Solilès : Le bail de location du restaurant « Le Solilès » a été signé le 20 juin dernier avec le gérant M. Laurent DEMAISON.

Emploi d'Avenir : La commune a recruté un jeune homme de 23 ans, en Emploi d'Avenir. Il a pris ses fonctions le 24 juin dans l'équipe technique. Il a signé un contrat de 3 ans (3 fois une année). Il est suivi par un tuteur de la Mission Locale et a l'obligation de faire une formation dans le cadre de son contrat.

Commande publique artistique : L'appel à candidature des artistes sera publié sur les sites professionnels spécialisés, sur celui de la DRAC et sur celui de la commune, fin juillet.

A la mi-octobre, deux artistes (ou équipes) seront sélectionnés par le comité de pilotage pour la réalisation de leur étude artistique.

24 septembre 2013

Itinéraire déconseillé aux poids lourds dans la traversée de Solignac : signature d'une convention avec le Conseil Général : à l'issue d'une longue concertation avec les services du Conseil Général, il a été proposé de poser des panneaux d'information dissuasifs aux endroits stratégiques. Le Conseil Général prend en charge l'installation et l'entretien des équipements moyennant 4 892,66€. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention avec le Conseil Général.

Contrat Enfance-Jeunesse : Le précédent contrat a été signé en 2009 pour 4 ans et doit être renouvelé pour la période 2013-2016. Le bilan a été fait par la CAF le 10 juillet 2013 pour Solignac, Le Vigen et le SIPE. Le nouveau contrat sera signé avec les mêmes partenaires, le dossier sera complet fin octobre. L'autorisation de signer le nouveau contrat est donnée à l'unanimité.

Autorisation de diligenter une enquête publique et de désigner un commissaire-enquêteur : Afin de modifier le tracé d'un chemin communal à proximité de La Borie, de déclasser en vue de son aliénation un chemin rural à proximité de Pouzol et de régulariser la cession d'un chemin rural à Ventaud, une enquête publique doit être lancée. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à lancer la procédure et demander la nomination d'un commissaire-enquêteur.

Renouvellement du bail de la gendarmerie : le loyer d'origine était invariable pendant 9 ans jusqu'au 30 septembre 2013. Il est désormais fixé en fonction de la valeur locative réelle, révisable tous les trois ans, Il a été estimé par France Domaines à 74 757 € par an pour la première période. Le conseil accepte le montant du loyer à l'unanimité.

Elections municipales des 23 et 30 mars 2014

Ce qui va changer.

Le conseil municipal va passer de 15 à 19 membres, notre commune ayant désormais plus de 1500 habitants.

La loi électorale du 17 mai 2013 modifie profondément le système électoral pour les communes de plus de 1000 habitants et va donc modifier nos habitudes avec la mise en place du **scrutin de liste à la proportionnelle** :

- Les listes doivent comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir,
- Les électeurs ne peuvent ni ajouter, ni supprimer, ni modifier l'ordre de présentation (article L260 du code électoral),
- La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (article 264 du code électoral).

Les conseillers communautaires seront élus en même temps que les conseillers municipaux et selon les mêmes modalités.

Nous reviendrons dans le prochain bulletin municipal plus en détail sur la réglementation s'appliquant à ce scrutin et sur les conditions à remplir pour être élu au premier ou au deuxième tour si celui-ci a lieu. Vous pouvez compléter votre information en consultant par exemple les sites internet www.legifrance.gouv.fr et www.service-public.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- 16 mai** **LALOY BRIÈRE DE L'ISLE Adam Léonard**
13, rue de la République
- 22 juin** **MARTIN Ana**
55, avenue Saint-Éloi
- 02 juillet** **JANICOT Chloé**
Envaud
- 29 juillet** **EGALITE Clémence Françoise**
Moulin de Combesse
- 02 août** **GUEROUX Lucas Simon**
Les Coteaux de Lescure
- 08 août** **THUILLIER Maiwenn Clémence Reine**
6 lotissement Saint-Éloi
- 28 septembre** **MARTIN Cyprien Mwewa Michel Gabriel Marie**
2 impasse de l'Abbaye

MARIAGES

- 29 juin** **LAVAUD Vincent Martial Sébastien et SOIRAT Gwladys**
Gravataud
- 19 juillet** **MERLIN Nicolas Marie Alain**
et RUFFIER D'EPENOUX Marie-des-Lys Aulde Véronique
4 bis, rue des Vignes
- 28 septembre** **GUEROUX Julien Jérôme et LAGORCE Sandra**
Lescure

DECES

- 28 avril** **GOULMOT Jean Christian**
46, avenue Saint-Éloi
- 25 mai** **LANSADE née BRÉMONT Odette**
Ventaud
- 05 juin** **RAULT née COUDRAY Marie-Joseph Françoise Aimée Anne**
Les Billanges
- 20 juin** **DELHOUME Serge Michel François**
La Reynie
- 16 juillet** **PERET Roland Pierre**
19, rue François Perrin
- 10 août** **RUBÉ Georgette Annette Andrée**
3, avenue du 11 novembre
- 24 septembre** **TEILLAUMAS née BASTIER Sylvette**
Les Hauts d'Envaud
- 29 septembre** **PEUCH Alain**
4, avenue du 11 novembre

En route pour l'école !



C'est un soleil radieux qui a accompagné les écoliers et leurs maîtresses pour cette nouvelle rentrée. De quoi faire regretter les vacances ! Et pourtant peu de pleurs chez les tout-petits ...

Comme nous l'avions annoncé, les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place à la rentrée 2014. La semaine scolaire reste donc inchangée cette année.

A l'école Joseph Mazabraud, l'équipe enseignante reste la même. Les élèves de CP sont revenus à l'école Val de Briançonnais et ont été remplacés par les CE1.

A Val de Briançonnais, une nouvelle directrice, Virginie AUSTRUIT, a pris ses fonctions.

Seuls les cours de CP et de CE1 sont à un seul niveau avec des effectifs raisonnables. Les autres classes fonctionnent en cours doubles avec des effectifs importants, surtout en maternelle.

Enseignants	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Lise Ollier	19	12							31
Stéphanie Bouygue		9	22						31
Virginie Austruit				21					21
Catherine Prévost					24				24
Martine Laroche						16	10		26
Isabelle Del Puppo							13	14	27
	19	21	22	21	24	16	23	14	160

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, la majorité des travaux demandés a été réalisée par les agents municipaux pendant les vacances.

Nous souhaitons aux enfants et à leurs enseignantes une bonne année scolaire !



Recherche de famille

Trois jeunes sœurs d'une famille polonaise juive, dont deux jumelles Bella et Ginette / Françoise, placées sous le nom de RICCI, ont été accueillies à Solignac pendant la guerre, en 1943 ou 1944, probablement par des agriculteurs.

L'une d'entre elles est à la recherche de la ou des familles qui les ont accueillies. Elle était très jeune, 6-7 ans, et n'a que de très vagues souvenirs.

Si vous avez été témoin de cet accueil, vous seriez aimable de vous rapprocher de la mairie qui transmettra les informations recueillies.

Nous vous remercions par avance.



DISCOURS DE MADAME LE MAIRE LORS DE L'INAUGURATION DU « SOLILES »

le 2 septembre 2013

« Rendre plus attractif notre village était un de nos projets. Le bas du bourg, la place de la Briance, le pont de Solignac, attirent beaucoup de monde : randonneurs, promeneurs, cyclistes, touristes... »

L'idée d'y installer un café-restaurant a germé au sein du Conseil Municipal.

De plus, Véronique de l'Office de Tourisme est constamment sollicitée par des visiteurs qui cherchent un endroit pour se restaurer, simplement et rapidement, ou se rafraîchir.

La maison « Cartier », comme tout le monde l'appelait, a été mise en vente en 2010, la Municipalité a saisi l'opportunité en achetant l'immeuble afin d'y installer, au rez-de-chaussée, une restauration.

Entre le choix de l'architecte, des entreprises, du gérant, une bonne année de travail s'est écoulée. Les derniers jours ont été chargés et stressants, il fallait ouvrir rapidement. Ce n'est pas M. ALLAIN, architecte, Claude LAURENT, adjoint et surveillant des travaux, et Laurent DEMAISON, le patron du « SOLILES », qui me contrediront.

Le gérant, nous ne sommes pas allés le chercher très loin puisqu'il habite à environ 500 m de son lieu de travail. Au moment de l'étude de faisabilité de notre projet, il s'est manifesté et je l'ai rencontré. Ensuite, il a été reçu par M. BIENNE, chargé de l'étude de faisabilité. Il a retenu notre attention et notre choix s'est arrêté sur sa candidature.

Laurent DEMAISON a lancé son activité le 29 juin dernier accompagné, au service, de son employée Isabelle CARIC.

Marie, sa compagne, a participé grandement à l'installation de ce nouveau restaurant.

Nous n'étions pas encore sortis de la grisaille et de la pluie, et là, l'été est enfin arrivé, avec les clients. La fréquentation de ces deux mois passés a été satisfaisante au dire du patron.

Maintenant, la période estivale arrive à son terme, les touristes seront moins nombreux, mais les autres clients sont là. Comme Laurent DEMAISON l'avait annoncé dans un article du précédent bulletin municipal : « Venez vous informer sur les soirées à thèmes et concerts qui seront proposés, réservez vos repas d'associations, d'anniversaire, de famille ou simplement d'amis ».

Mon Conseil Municipal et moi-même renouvelons nos vœux de pleine réussite pour cette nouvelle activité. Nous y croyons et faisons confiance à son gérant et aux personnes qui l'accompagnent.

J'adresse mes plus vifs remerciements à tous les acteurs qui ont contribué à cet aménagement : ATEC 87, cabinet d'étude, architectes, entreprises, CCI et Agglomération Limoges Métropole pour leurs conseils ainsi que les élus et employés municipaux.

Merci à tous pour votre mobilisation, car le démarrage fin juin était impératif pour Laurent DEMAISON. »

Yvette AUBISSE

Départ du capitaine Rouchereau

Arrivé à Solignac au printemps 2008, le major ROUCHEREAU a pris le commandement de la communauté de brigades (Solignac, Saint-Germain-les-Belles, Pierre-Buffière).

Pendant son séjour à Solignac, il a intégré le corps des officiers : lieutenant puis capitaine en 2013. Il a toujours travaillé en parfaite collaboration avec les élus, recherchant par là le meilleur service à apporter à la population, mais aussi, parfois, trouvant la sanction la plus adaptée aux actes répréhensibles qui, inévitablement, se produisent dans nos villages.



Le 16 septembre dernier, le capitaine ROUCHEREAU avait réuni, avec son épouse, ses collaborateurs, les anciens de la gendarmerie, les maires des communes sur lesquelles il agissait ainsi que le commandant en second de la compagnie de gendarmerie de Limoges.

Autour d'un pot fort sympathique, il nous annonçait son affectation au poste de commandant en second de la compagnie de gendarmerie de La Bourboule dans le Puy de Dôme.

Dans une courte allocution, Madame le Maire de Solignac remercia Monsieur ROUCHEREAU, au nom de tous ses collègues, maires et élus, pour son action durant sa période de commandement à Solignac. Elle en profitait pour remercier Madame ROUCHEREAU de son activité en tant qu'assistante maternelle agréée qui a accueilli plusieurs enfants de la commune.

Nous remercions encore Monsieur ROUCHEREAU pour son action pendant ces années passées chez nous et nous lui adressons nos vœux de réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions



Bonne retraite, Béatrice !

Qui de nos aînés n'a pas connu Béatrice Tourat, responsable de l'Association de Coordination des Personnes Agées sur le canton, pour les communes de Condat, Le Vigen et Solignac ?

Elle a pris ses fonctions en juin 1989 et gérait les missions de coordination gérontologiques, le portage des repas à domicile ainsi que la gestion administrative et comptable de l'association. Mais comme elle aimait beaucoup les contacts humains, elle a mis en place « Les Ateliers Mémoire » qui lui permirent de créer des liens chaleureux avec les aînés de nos communes.

Le 1^{er} janvier 2011, suite à une nouvelle organisation, Béatrice a été intégrée à 80% au Conseil Général. Elle a continué à travailler à 20% au CCAS de Condat afin de poursuivre les « Ateliers Mémoire ». Elle a formé sa remplaçante, Isabelle SENIGOUT, pour continuer son œuvre.

Le 26 juin, à Condat, les maires des trois communes, des représentants des aînés ainsi que la famille et les amis de Béatrice étaient réunis afin de lui remettre un cadeau et lui souhaiter une bonne retraite.

Coup de projecteur sur...

le major Thierry GARCIA

Le major GARCIA est arrivé il y a quelques semaines à la gendarmerie de Solignac en remplacement du capitaine ROUCHEREAU.

Pouvez-vous vous présenter aux habitants de la commune ?

J'ai 49 ans, je suis marié, mon épouse travaille à l'aéroport de Limoges-Bellegarde. Nous avons un fils âgé de 24 ans qui vit à Biarritz. J'ai une passion pour la course à pied, j'ai déjà participé à plusieurs marathons, dont celui de Paris cette année. Je suis originaire de Lézignan-Corbières dans l'Aude. Je viens de la brigade de Châteauneuf-la-forêt.



Combien de personnes avez-vous sous vos ordres ?

Je commande la communauté de brigades, c'est-à-dire Solignac, Pierre-Buffière et Saint-Germain-les-Belles, soit 19 personnes dont 7 à Solignac. Les permanences sont organisées par 24 heures. Vous pouvez le constater, notre zone d'intervention est très vaste. Aussi je peux également compter, de façon ponctuelle, sur des effectifs venant de Limoges.

Quelles sont les principaux motifs d'intervention ?

Nous intervenons le plus souvent pour des cambriolages et des accidents, mais aussi pour des incivilités et des actes de petite délinquance, notamment des vols à l'étalage dans la zone commerciale située dans une commune voisine.

La vitesse et le stationnement sont des problèmes récurrents dans la traversée du bourg, qu'en pensez-vous ?

L'installation d'une écluse et des plateaux surélevés aux deux entrées du bourg ont ralenti la vitesse. Des aménagements ont été effectués aux abords des deux écoles. Nous ferons de la prévention à la sortie des classes, mais il est évident que les parents doivent être raisonnables lorsqu'ils posent ou viennent récupérer leurs enfants. En ce qui concerne le stationnement sur l'avenue Saint-Eloi, je ne suis pas pour la répression, je ne veux pas empêcher les commerçants de travailler. Pour tous ces problèmes, je compte sur le civisme et le bon sens de chacun pour ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Je tiens à dire que notre action s'inscrit avant tout dans la prévention, sauf bien sûr pour les infractions graves génératrices d'accidents, comme la conduite en état d'ivresse et la vitesse excessive. Chacun peut venir à la brigade pour tout problème ou toute question, nous sommes tous au service de la population.

Allez-vous mettre en place des campagnes de prévention ?

Effectivement, j'ai l'intention de rencontrer nos aînés pour les mettre en garde contre les cambriolages par exemple. Ils sont trop souvent la cible de faux agents EDF ou de faux policiers, ils doivent être très vigilants. Dans les écoles, nous continuerons le permis piéton pour les enfants des classes de CE1 et CE2. Dans un autre domaine, les pharmacies et les bureaux de tabac, par exemple, sont de plus en plus souvent la cible des cambrioleurs. Notre région est malheureusement aussi concernée. Il faut savoir qu'un gendarme référent sûreté est déjà en place à la brigade de Pierre-Buffière. Il va à la rencontre des commerçants et des institutions pour établir un devis de sûreté et apporter des conseils.

Vous voilà maintenant solignacois, quelles sont vos premières impressions ?

Je suis très heureux et cela pour différentes raisons. Tout d'abord, Solignac est une très jolie commune. On peut profiter du calme de la campagne tout en étant à 10 minutes de la ville. Je me suis d'ailleurs déjà renseigné sur les chemins de randonnée à parcourir ! Du fait de notre déménagement, mon épouse se rapproche de son lieu de travail, elle est donc ravie. De plus, notre logement est très agréable. Mon bureau a une vue superbe sur la vallée de la Briance. Les locaux sont fonctionnels et les conditions de travail excellentes. Je dois vous avouer que quand un poste est vacant dans cette brigade, il est toujours très convoité !

Je voudrais terminer par l'annonce d'une manifestation importante pour la vie de notre brigade. La gendarmerie portera désormais le nom du Gendarme Haessler, la pose de la plaque aura lieu le 5 novembre prochain.

Calendrier des manifestations

NOVEMBRE

Samedi 02 L'HUITRE EN FETE à partir de 9h sur le stade, organisé par l'Office de Tourisme

Vendredi 08 CONCERT D'ADAM LALOUM (piano) à 20h30 au Château de la Borie

DÉCEMBRE

Samedi 07 MARCHE DE NOEL de 8h30 à 17h sur la place Georges Dubreuil, organisé par Maza'Val

Samedi 14 REPAS DE NOEL DES AINES à partir de 12h15 à la salle des fêtes, organisé par la Municipalité

Mercredi 18 CONCERT DE NATASA MIROVIC - DE RO (chant) ET MATTHIAS LOIBNER (vielle à roue) à 20h30 au Château de la Borie

Vendredi 20 30^{ème} CONCERT DE NOËL AUX CHANDELLES à 21h à l'abbatiale, organisé par Renaissance de Solignac - Le Vigen qui, pour la programmation, a donné carte blanche à Patrice FONTANAROSA

Association de pêche

Pour nous, 2013 a été une année marquée par certaines innovations, la principale étant la possibilité de faire l'acquisition de la carte de pêche directement via INTERNET, soit depuis son domicile, soit par l'intermédiaire de nos détaillants (Office du Tourisme à Solignac et Le Café Crème au Vigen). La vente des cartes traditionnelles (papier + timbre) continue à s'effectuer au magasin Décathlon de la zone commerciale de Boisseuil.



Nos traditionnels concours de pêche ont eu lieu cette année sur deux nouveaux sites : l'un en amont du stade et l'autre en amont du pont de Solignac. Le 6 juillet, le concours « jeunes pêcheurs » ne connut qu'une faible participation malgré une riche dotation. Le lendemain, le concours « adultes » eut plus de succès avec 24 participants. La palme revint au concours « seniors » du 21 août auquel 31 pêcheurs participèrent. Hélas, pour l'ensemble de ces concours, les poissons ne se montrèrent que peu coopératifs. Pour l'avenir de ces concours, l'équipe dirigeante de l'AAPPMA réfléchit à des solutions.



Ateliers mémoire

Le dernier « atelier mémoire » de la saison a eu lieu le 25 juin en présence de sa nouvelle animatrice Isabelle SENIGOUT et de Béatrice TOURAT qui commençait à faire ses adieux (au 30 juin elle faisait valoir ses droits à la retraite).

Madame le Maire remettait les diplômes aux élèves assidus, tout en remerciant chaleureusement Béatrice pour la tenue des plus harmonieuses de ces ateliers mémoire et en souhaitant bonne chance à Isabelle.

Fête des associations

C'est par un dimanche ensoleillé que pas moins de vingt associations locales se sont mobilisées le 22 septembre dernier pour offrir aux habitants et promeneurs un aperçu de leurs activités.

Ce sont plusieurs centaines de personnes qui ont profité de cette belle journée à proximité de la place de la Briance, dans la partie basse des jardins de l'Abbaye, près du moulin des Quatre.

Les photos donnent une idée des expositions ou activités proposées par les différentes associations. Etaient également présentes l'Entente Gymnique Val de Vienne et, sur la rivière, la section kayak de Briance-Loisirs. Il faut remercier l'association des Marchés de Producteurs de Pays qui a prêté ses matériels et l'association des Ponticauds de Solignac qui a donné un sérieux coup de main à l'installation et au rangement. Merci à tous les bénévoles pour cette belle journée. D'autres associations auraient aimé participer mais ce n'est pas toujours facile de mobiliser des personnes pour des événements qui se rajoutent aux activités habituelles.

Les municipalités de Solignac et Le Vigen, représentées ce jour-là, se sont félicitées du dynamisme associatif qui se traduit majoritairement par une activité intercommunale.

Ce rendez-vous a également permis aux responsables et bénévoles des différentes associations de se rencontrer, parfois de faire connaissance. En parallèle, ils ont pu, au-delà de la découverte des activités proposées, envisager des collaborations possibles.

Un bilan sera fait dans les prochains mois afin d'établir les points à améliorer pour la prochaine édition.



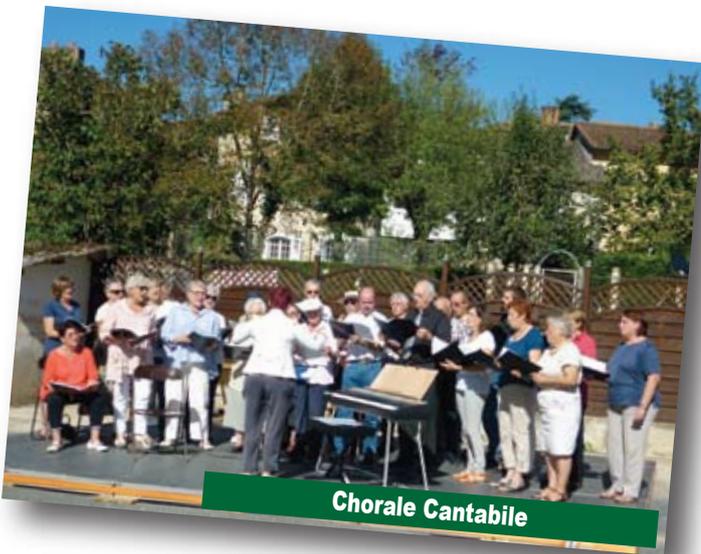
Accueil de Loisirs Briance-Loisirs



Association Grandir Ensemble



Maza'Val



Chorale Cantabile



Chorale La Ballade Briance-Loisirs



Culture et Loisirs Val de Briance (5 sections)



Section bibliothèque Culture et Loisirs Val de Briance



Comité de Jumelage (Stavelot et Riba Roja d'Ebre)



Croix Rouge de Solignac



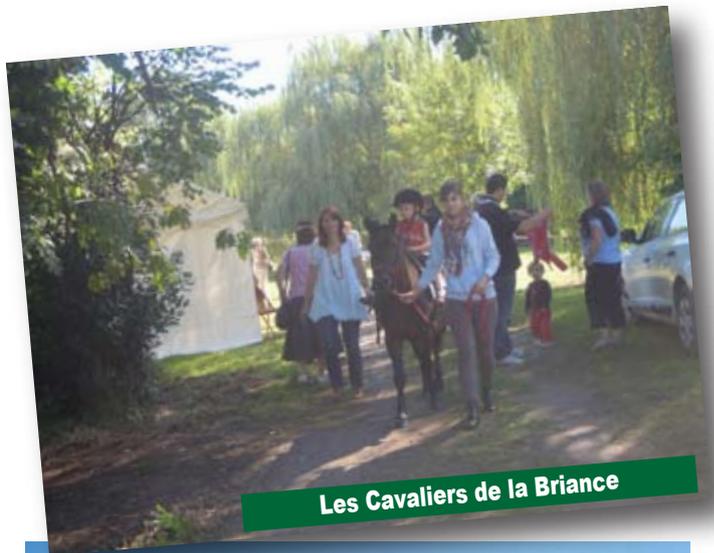
Foyer des Aînés



Judo Club Val de Briance



Les Jardins sonores de La Borie et Fondation La Borie en Limousin



Les Cavaliers de la Briance



Office de tourisme



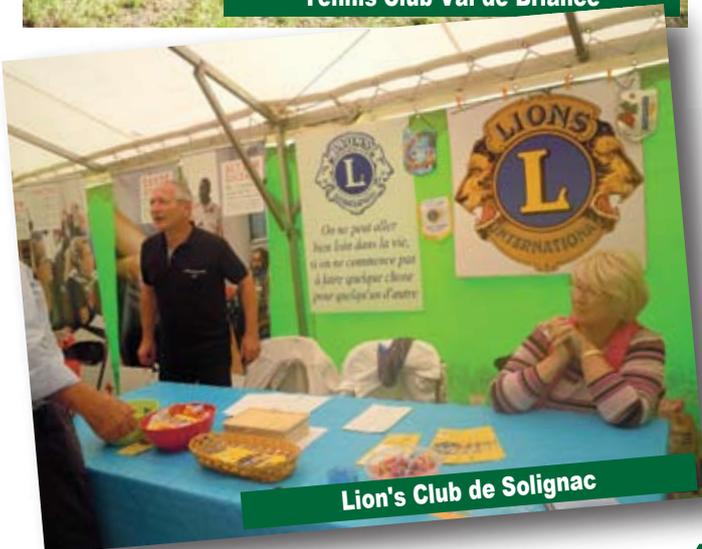
Danses de société Briance-Loisirs



Tennis Club Val de Briance



Renaissance de Solignac-Le Vigen



Lion's Club de Solignac



Aïkido Club Val de Briance (et Yoga)



Les jardins sonores de la Borie : bilan estival

Plus de 18 000 visiteurs pour la première année !

Ouverts depuis le 1^{er} Juin 2013, les Jardins Sonores de La Borie ont déjà accueilli plus de 18 000 visiteurs pour une balade à l'écoute du paysage. Répartis en 5 grands espaces (l'étang et son Nymphéa, le labyrinthe, le jardin des vents, le jardin de l'eau et les terrasses du château), les jardins de La Borie ont proposé, en visites libres ou commentées, une expérience ludique et sensible : celle de réapprendre à écouter le paysage, à apprécier le monde comme une belle et riche partition naturelle.



L'exploit, notamment de faire sonner la porcelaine et de réaliser une sculpture en émail de 100 mètres carrés, a valu de déposer 9 projets de recherche et développement et d'expérimenter un temps d'adaptation dans l'environnement naturel. Aujourd'hui, le pari est réussi et de nouvelles installations sonores ont pris place depuis l'inauguration. Parmi elles, de grandes sculptures sonores réalisées par l'artiste Hélène Lhote, dont un Grand Diabolo porte-voix haut de plus de 4m, des cloches à vent faisant sonner les arbres réalisées par le sculpteur-plasticien Jean-François Demeure, les instruments Baschet, placés sur le théâtre de verdure, qui permettent à chacun de devenir musiciens en un coup de baguette, la sonorisation du grand Nymphéa placé sur l'étang.



Le succès des apéros-concerts de La Borie

Chaque soir de l'été, à 19h, plus d'une centaine de personnes en moyenne sont venus déguster les assiettes maisons du Bistrot de La Borie au son du jazz manouche, du blues, du classique ou de l'accordéon ... Une vraie réussite en cette première année de programmation estivale, qui a eu le souhait de lier étroitement l'activité du lieu de création musicale (concerts, résidences d'artistes, enregistrements discographiques, ...) à ces jardins. Une façon prometteuse de proposer de nouvelles formes de rencontres entre le public et la musique.



**LES JARDINS ET
LA SAISON DE CONCERTS :**
TARIF REDUIT SPECIAL SOLIGNACOIS
NOUS CONTACTER

Fondation La Borie-en-Limousin
Jardins sonores de La Borie

La Borie - 87110 SOLIGNAC
05 55 31 84 84 |

jardins@fondationlaborie.com
www.jardinslaborie.com

Marchés de Producteurs de Pays

Qui a dit que le chiffre 13 portait malheur ?

Sûrement pas les associations et les producteurs participant au dispositif des Marchés de Producteurs de Pays de Solignac.

13 comme 2013.

13 comme le nombre de saisons pendant lesquelles les Marchés de Producteurs de Pays viennent animer la place de la Briance, un vendredi sur deux, de la mi-juin au début du mois de septembre.

Cette année encore, et la plupart du temps sous le soleil radieux, les producteurs régionaux ont pu proposer leurs produits, pour le plus grand plaisir de nos papilles. A noter l'arrivée de nouveaux producteurs proposant des glaces, des sirops et des infusions à base de plantes ou encore des produits à base de safran. Le nouveau restaurateur a également trouvé place sur le marché en proposant sa spécialité, le pâté de pommes de terre.

Comme à son habitude, l'Office de Tourisme a lancé la saison, puis ce fut le tour du Judo Club Val de Briance (seul soir où la météo aurait mérité plus de clémence...), du Tennis Club Val de Briance, du Comité de Jumelage, de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée, de Maza'Val et enfin de Culture et Loisirs Val de Briance qui a terminé l'été des marchés le 6 septembre dernier.

Un grand merci à tous, producteurs et bénévoles des associations qui assurent la logistique et la réussite des soirées, et merci à vous tous qui venez apprécier l'ambiance festive de ces marchés de producteurs.

Association des Marchés de Producteurs de Pays de Solignac



Feu d'artifice

Les communes de Solignac et Le Vigen organisent chaque année le traditionnel feu d'artifice estival alternativement sur chaque commune. Cette année, il a été tiré au stade de Solignac, le 12 juillet vers 23 heures, accompagné par des musiques de films célèbres, le tout fort bien coordonné.

Ce sont des centaines de spectateurs, souvent en famille, qui sont venus apprécier cette soirée festive. Les plus motivés ont pu danser à la salle des fêtes de Solignac où un bal gratuit était animé par la section danse de l'association Briance-Loisirs ; la buvette, quant à elle, était tenue par l'Union Sportive Solignac-Le Vigen (club de foot). Une belle ambiance s'est prolongée jusque tard dans la nuit. A l'année prochaine, au Vigen !

Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a ouvert ses portes, cet été, du 8 juillet au 30 août. L'association Briance-Loisirs qui gère la structure remercie la commune de Solignac pour son aide tant matérielle que financière, ce qui permet d'offrir aux familles une tarification très modérée accessible au plus grand nombre. La commune du Vigen aide financièrement Solignac pour que ses enfants bénéficient de la même offre. La Caisse d'Allocations Familiales est un partenaire financier incontournable pour l'association, la commune, voire les familles à revenus modestes.

En ce qui concerne le séjour de juillet, ce sont 65 enfants en moyenne (pic à 83) qui ont fréquenté le centre. Le thème « Le monde aquatique - les fonds marins, les lacs, les étangs, les mares... » a permis aux enfants de profiter d'animations variées. On peut en citer quelques-unes : sorties à St Pardoux (baignade, voile pour les plus grands...) et à Vassivière, activités piscine, camping, kayak... En fin de séjour, une kermesse aquatique et un repas ont été partagés avec les parents.

Pour le mois d'août, nous avons eu 42 enfants en moyenne autour du thème « La nature et les sens ». Plusieurs sorties sportives et culturelles ont ponctué le séjour avec notamment les visites de la Cité des Insectes à Nedde et de la Médiathèque du Père Castor à Meuzac. Une sortie au Parc Bellevue de Limoges, des baignades en piscine et d'autres activités ont également été au programme. Un spectacle écologiste avec les parents est venu boucler la période estivale.

Section Enfance-Jeunesse de l'association Briance-Loisirs



Foyer des Aînés

La vocation du foyer est de rassembler des personnes, seules ou en couple, désirant partager des moments conviviaux, sans critère d'âge.



Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous rendre dans les locaux de l'association au 7 place Georges Dubreuil le jeudi de 14h30 à 17h30. Différentes activités vous y seront proposées : belote, scrabble, rummikub, lecture, goûter... et bavardages, le tout dans une grande convivialité. Depuis quelques semaines, le foyer est également ouvert le vendredi de 14h à 18h pour les amateurs de bridge. Vous êtes tous les bienvenus !

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Jacques ABADIE (Président) au **05 55 00 50 95** ou Madame Josette LAFFITTE au **05 55 00 57 46**.

Festival 1001 notes : affluence record à Solignac !



Le festival a débuté le 19 juillet avec l'arrivée du prestigieux orchestre symphonique de la Garde Républicaine, séduit par notre village et notre accueil, alors que la promenade musicale conduite par Noëlle Gilquin entraînait une foule compacte.

Le concert Beethoven exceptionnel, autour de la violoniste Irène Duval, a rassemblé un public très nombreux et enthousiaste.

Le 8 août, après une série de concerts et manifestations réussis à Saint-Léonard et à Limoges, le Festival est venu clore l'édition 2013 chez nous avec « La nuit Mozart » qui a rassemblé plus de 600 personnes. Au cours de l'entr'acte d'une heure entre les deux concerts de l'Orchestre de la Nouvelle Europe, conduit avec fougue par Nicolas Krause, Ludovic, le traiteur, a régalé la foule jusqu'à épuisement de ses stocks. Le boulanger et « Le Solilès » ont su également séduire une partie du public. Ce dernier concert, dans une abbatale pleine à craquer, a ravi les mélomanes qui ont applaudi sans retenue la soprano Johanne Cassar et le jeune accordéoniste Julien Gonzales, qui s'est joint aux talentueux solistes de l'ONE pour un final sous un tonnerre d'applaudissements.



La programmation élaborée par Albin de la Tour, la gestion très rigoureuse de Jean-Jacques Chausse et de son équipe ont fait de ce Festival 2013, une très belle réussite.

« 1001 notes » et Solignac poursuivent un partenariat qui s'approfondit et se révèle gagnant. Il nous faudra réfléchir avec les animateurs du Festival à un positionnement plus ambitieux de notre cité.